



FORMULAIRE DE PRÉINSCRIPTION ET ENGAGEMENT NOMICAMP ESTIVAL 2022



1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR L'ENFANT

Nom de famille :		Sexe : M <input type="checkbox"/>	F <input type="checkbox"/>	AUTRE <input type="checkbox"/>
Prénom :		Date de naissance :	/ /	
Adresse :		Âge au 27 juin :		
		Dernière année scolaire complétée :		
Code postal :		Taille de t-shirt :		
Établissement scolaire fréquenté dans la dernière année :		<u>Enfant</u> Petit <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	Grand <input type="checkbox"/>
		<u>Adulte</u> Petit <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	Grand <input type="checkbox"/>

2. PARENTS OU TUTEURS

Nom du parent 1 :		Nom du parent 2 :	
Occupation :		Occupation :	
Adresse :		Adresse :	
Téléphone :	(Rés.)	Téléphone :	(Rés.)
	(Bur.)		(Bur.)
	(Cell.)		(Cell.)
Courriel :		Courriel :	
GARDE de l'enfant			
Parent 1 et parent 2 <input type="checkbox"/> Parent 1 <input type="checkbox"/> Parent 2 <input type="checkbox"/> Partagée <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/>			

3. INSCRIPTION SAISONNIÈRE

Cochez	Nombre d'inscriptions	Tarif
<input type="checkbox"/>	1 ^{er} enfant	275 \$
<input type="checkbox"/>	2 ^e enfant	225 \$
<input type="checkbox"/>	3 ^e et suivants	175 \$
<input type="checkbox"/>	Service de garde	75 \$
Total camp de jour :		_____ \$

4. SERVICE DE GARDE

Votre enfant fréquentera-t-il le service de garde?	
Le matin (7 h 30 à 9 h) : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Le soir (16 h à 17 h 30) : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Si OUI , qui est autorisé à aller chercher votre enfant le soir (autre que l'un des deux parents)? *	
Prénom :	Nom :
Lien avec l'enfant :	Mon enfant est AUTORISÉ à partir <u>seul</u> le soir. Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

* Veuillez noter que si ce n'est pas une personne autorisée qui vient chercher votre enfant, le personnel du service de garde ne sera pas autorisé à le laisser partir, peu importe le lien de parenté qui l'unit à cette personne. Pour autoriser qui que ce soit dont le nom n'est pas mentionné à la section 4 du présent formulaire à aller chercher votre enfant, vous devez transmettre au préalable au service de garde un avis écrit précisant le nom de cette personne.

AVIS IMPORTANT – Mesures de protection COVID-19

Acceptation du risque dans un contexte de pandémie de COVID-19 : le camp de jour de la municipalité de Nominingue a mis en place les mesures de protection détaillées au document GUIDE DU PARENT, joint au présent formulaire, afin de minimiser le risque de contagion et de propagation du virus. Il est de la responsabilité de toute personne, notamment les enfants et leurs parents ou tuteurs, de respecter les mesures de protection mises en place par le camp de jour de la municipalité de Nominingue.

J'ai pris connaissance du document GUIDE DU PARENT et je m'engage à m'y conformer. J'ai discuté du document avec mon enfant, je lui ai expliqué en quoi consistent les mesures et je l'ai informé de l'importance de les respecter. Je comprends et accepte que le camp de jour de la municipalité de Nominingue ne puisse garantir un milieu sans COVID-19 et exempt de contamination ou de contagion.

Nom du parent : _____ Signature : _____
(en lettres moulées)

Veillez retourner la présente fiche d'inscription accompagnée de la fiche santé de votre enfant et de l'autorisation parentale à la plage dûment signées avant le vendredi 27 mai à 16 h, par courriel : loisirs@municipalitenominingue.qc.ca ou dans une enveloppe qui pourra être déposée dans la chute à documents à la réception de l'hôtel de ville à l'adresse suivante :

Municipalité de Nominingue
2110, chemin du Tour-du-Lac
Nominingue (Québec) J0W 1R0

Modalités de paiement

Il est possible de payer en un seul ou en deux versements par carte de débit ou par chèque :

- 1^{er} versement exigible avant le 10 juin 2022
- 2^e versement exigible avant le 27 juin 2022

Pour les versements par chèque :

- Libellez votre chèque au nom de la Municipalité de Nominingue
- Indiquez le nom de(s) enfant(s) au verso du chèque
- Les chèques raturés ou paraphés ne seront pas acceptés

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

*Aucun remboursement ne sera effectué sauf pour une raison médicale. La demande devra être faite par écrit le plus rapidement possible, accompagnée d'une copie du certificat médical dûment signée par un médecin. Vous serez remboursés pour la fraction équivalente à la durée de service non rendu à compter de la date figurant sur le certificat médical.

**Si la Municipalité devait fermer le camp à la demande de la santé publique en raison de la COVID-19, nous effectuerons le remboursement pour la fraction équivalente à la durée de service non rendu.

9. AUTORISATION DES PARENTS

- Étant donné que le Nomicamp estival prendra des photos et des vidéos au cours des activités de mon enfant durant l'été, je l'autorise à se servir de ce matériel en tout ou en partie à des fins promotionnelles. Tout le matériel utilisé demeurera la propriété de la municipalité de Nominique.
 - OUI
 - NON
- Je m'engage à collaborer avec la direction du Nomicamp estival et à venir la rencontrer si le comportement de mon enfant nuit au bon déroulement des activités.
 - OUI
 - NON
- J'atteste que tous les renseignements sont véridiques et complets (sans omission). Dans le cas contraire, je comprends que la municipalité de Nominique pourrait retirer mon enfant du camp pour sa propre sécurité ou celle des autres participants.
Initiales : _____

10. ENGAGEMENT DES PARENTS OU TUTEURS

En tant que parent ou tuteur de _____ (nom de l'enfant) qui fréquentera le Nomicamp estival 2022, je m'engage à respecter les conditions suivantes :

1. Les heures et les horaires prévus doivent être respectés pour assurer la sécurité des enfants et permettre une meilleure organisation des activités. Tout enfant qui vient au Nomicamp estival doit être présent tout au long de la journée, de 9 h à 16 h. Pour les enfants inscrits au service de garde, l'arrivée peut se faire dès 7 h 30 et le départ doit s'effectuer au plus tard à 17 h 30.
2. Des frais de retard seront engagés pour tout départ du Nomicamp estival après 16 h pour les non-inscrits au service de garde et après 17 h 30 pour les enfants inscrits au service de garde, au taux de 5 \$ par 15 minutes de retard.
3. Tout retard ou absence du Nomicamp devra être signalé, soit par téléphone au 819 278-3384, poste 235 ou par courriel à l'adresse : campdejour@municipalitenominique.qc.ca, avant 8 h 45 le matin même.
4. Chaque enfant doit respecter ses camarades, utiliser un langage adéquat, agir prudemment et prendre soin de son environnement. Une politique

comportementale est en vigueur et sera appliquée tout au long du Nomicamp estival.

5. Advenant un bris de matériel ou d'équipement par un enfant dû à un mauvais usage ou au non-respect des consignes, le parent sera tenu responsable et devra rembourser les couts de réparation ou de remplacement.
6. La Municipalité et les animateurs(trices) ne sont aucunement responsables des incidents pouvant mener au bris, au vol ou à la perte de matériel personnel.
7. J'ai lu et compris le GUIDE DU PARENT 2022.

Nom et prénom du parent ou tuteur en lettres moulées

Signature du parent ou tuteur

_____/_____/_____
Date